Réf. Farde e-Assemblées : 2517456

N° OJ : **53**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Subside Propreté Publique 2023/2.- Asbl "Productions Associées" (RECUPHERONS).- Montant : 250,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces publiques auprès des habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que l'asbl "Productions Associées" (RECUPHERONS) a participé à l'action de sensibilisation à la récupération et au zéro déchet (garderie école R. Catteau le 22/06/2022), pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 250,00 EUR à l'asbl "Productions Associées" (RECUPHERONS);

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroi d'un subside de 250,00 EUR à l'asbl "Productions Associées" (RECUPHERONS) pour l'action de sensibilisation à la récupération et au zéro déchet en date du 22/06/2022.- Article 87605/332/02 du budget ordinaire 2023.

Annexes :